

DEPARTEMENT DU
DOUBS

ARRONDISSEMENT DE
BESANCON

CANTON D'ORNANS

COMMUNE DE TREPOT 25620 (INSEE 25569)

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 16 juin 2025

Délibération n° 14-2025

L'an deux-mil-vingt-cinq, le lundi seize juin à 20 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de la commune de TREPOT, s'est réuni à la salle du conseil de la Mairie après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard MOUGIN, Maire.

Objet :

SUBVENTIONS, DETAILS DU COMPTE DF 65748

Etaient présent(e)s : Mme Sophie BARTOLOZZI, Mme Nathalie BULLE, Mme Sabrina HANRIOT-COLIN, M. Stéphane HENRIOT-COLIN, M. Mathieu JUILLARD, Mme Stéphanie MILLET, M. Gérard MOUGIN, M. Denis PERROT, M. Pierre PROST, M. Didier TAILLARD.

Date & affichage de convocation :
10/06/2025

En nombre, les membres :

- en exercice : 13
- présents : 10
- ayant pris part au vote : 11
- ayant donné procuration : 1

Absent(e)s excusé(e)s avec procuration : M. Jean-Claude DOLE donne procuration à Mme Sabrina HANRIOT-COLIN.

Absent(e)s non excusé(e)s : Mme Céline VUITTON, Mme Marine LATHELIER

Résultat du vote :

Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil, M. Stéphane HENRIOT-COLIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Président déclare la séance ouverte.

Le Conseil décide de la ventilation suivante pour le compte 65748 :

- Association Entrepot' : **1 500 €** (600 € de subvention annuelle, 300 € pour la Fête des Parents, 600 € pour la Fête de Noël).
- Association du Musée de la Fromagerie : **280 €**.

Soit un **TOTAL** de : **1 780 €**

Fait et délibéré en séance à Trepot les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Gérard MOUGIN

